

Madame, Monsieur,

Vous signalez une infestation de moustiques.

Cette prolifération, avec l'apparition du moustique tigre sur l'agglomération toulousaine, est une véritable problématique à laquelle il est difficile de trouver une solution radicale.

Nocive pour l'environnement et la santé humaine, la démoustication par traitement chimique est pratiquée uniquement sur ordre du Préfet afin d'éviter les épidémies, de manière localisée et ponctuelle : par exemple autour de l'habitation d'une personne infectée lors d'un voyage.

Susceptibles d'aggraver le phénomène en renforçant la résistance du moustique-tigre, les traitements insecticides à grande échelle sont contre indiqués.

La Ville de Blagnac multiplie les actions et les initiatives de lutte dans ce cadre règlementaire.

D'abord avec la démoustication systématique de tous les points d'eau du domaine public, au moyen d'un larvicide sélectif. C'est en effet au stade larvaire que le moustique occupe un espace géographique minimum et qu'il est le plus facilement localisable.

Ces traitements sont effectués aux moyens d'un insecticide biologique qui n'a pas de classement toxicologique, sans danger pour l'environnement et pour les prédateurs naturels.

Ensuite, il est déployé des pièges pondoires dans les parcs et jardins publics.

Ce dispositif, qui fait l'objet d'un suivi régulier, vise à leurrer les moustiques femelles en offrant un lieu de ponte propice et piégé, limitant ainsi sensiblement l'infestation par le contrôle des pontes.

D'autres initiatives sont également mises en œuvre afin de favoriser la prédation naturelle, notamment par les chauves-souris, les hirondelles, les gambusies (poissons-moustiques).

Toutes ces actions doivent être complétées par l'implication de tous les citoyens. Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants, doit participer à la lutte contre la prolifération des moustiques.

En particulier, il est très important de supprimer les eaux stagnantes qui permettent leur reproduction autour de son domicile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.